Redlink
AVOCATS

12 septembre 2019

COMMUNIQUE

REDLINK ET BNP PARIBAS CONSEILS DES CEDANTS DANS LE CADRE DE LA VENTE DE LA SOCIETE FRANCILIENNE DE BETON (SFB) AU GROUPE NIVET

Les actionnaires historiques de la SOCIETE FRANCILIENNE DE BETON (SFB) ont cédé l'intégralité du capital social de la SFB au groupe NIVET.

Fondée par la famille LOPES, la SFB, premier producteur indépendant du béton prêt à l'emploi en Ile de France, dispose de 4 centrales fixes et 4 centrales mobiles et d'un dispositif logistique qui s'appuie sur deux installations fluviales multimodale sur la Marne et sur la Seine pour assurer la fourniture des chantiers clés de la région Ile de France.

Le groupe NIVET, groupe familial indépendant de plus de 1.200 collaborateurs, implanté sur les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, appuie son développement autour de 7 métiers complémentaires : exploitation de carrières, travaux publics, fabrication et application d'enrobés, fabrication de béton prêt à l'emploi, fabrication d'émulsions, traitement et valorisation des matériaux, laboratoire de contrôles et d'essais dans la perspective d'offres globales adaptées aux attentes des clients.

Avec l'intégration de la SFB, le groupe NIVET accroit sa couverture territoriale à l'Ile de France et consolide sa position d'acteur majeur du marché des matériaux de construction en France.

* * *

La SFB et ses actionnaires ont été conseillés par BNP PARIBAS (André-Louis VALIERE et Pierre de MARISY), le cabinet d'avocats REDLINK (Jean-Charles BARBAUD, associé, et Louise FERREIRA, collaboratrice) et le cabinet AVANCE EXPERTISE AVEX (Philippe HUARD).

Le groupe NIVET a été conseillé par CROWE HORWATH BECOUZE (Guillaume SABY) et le cabinet d'avocats LEXCAP (Katarzyna BARSKA-ALIBERT, associée).

Redlink
AVOCATS

37-39 rue Boissière - 75116 Paris
Tel. + 33 (0) 1 73 31 00 00 - Fax. + 33 (0) 1 73 31 00 30